CONTRAT JURIDIQUE ENTRE LE GYMNASE ET FITUAL

Le présent contrat (l'« Accord ») est conclu à la date indiquée lors de l'enregistrement par la société spécifiée lors de l'enregistrement (le "Gymnase"), sous réserve qu'elle soit représentée conformément aux principes juridiques de la représentation et Fitual avec son siège commercial à Rzeszów, av. Piłsudskiego 17/4, code postal : 35-074, Pologne (l' « App » [Application]).

CONSIDÉRANT

QUE le Gymnase fournit des services de remise en forme physique à sa clientèle ; et

QUE l'App fournit une plateforme permettant à ses utilisateurs d'avoir accès à des services de remise en forme à l'aide de l'App ; et

QUE le Gymnase et l'App sont convenus de coopérer à offrir aux utilisateurs premium de l'App une entrée unique à prix réduit au Gymnase.

PAR CONSÉQUENT, prenant en considération des promesses et accords mutuellement établis, les parties conviennent de ce qui suit :

ACCÈS AU GYMNASE

Le Gymnase doit accorder aux utilisateurs premium de l'App une entrée unique au Gymnase pour un coût convenu disponible dans l'App. L'entrée unique - est un ticket d'entrée qui permet à l'utilisateur d'accéder aux établissements partenaires à un prix réduit - peut être émis plusieurs fois par jour pour différents établissements partenaires et est valable pendant 24 heures. Si le Gymnase offre déjà des entrées uniques, le prix de l'entrée unique offert par le gymnase aux utilisateurs premium de l'application doit être inférieur au prix standard de l'entrée unique offert par le gymnase.

ENTRÉES DE L'UTILISATEUR

Les utilisateurs premium de l'App peuvent accéder au Gymnase avec un ticket émis dans l'App. L'entrée doit présenter le prénom et le nom de l'utilisateur, le code d'entrée unique et la date d'expiration. La date d'expiration doit être de 24 heures à compter de l'émission du ticket.

VÉRIFICATION D'IDENTITÉ

L'établissement partenaire est obligé de vérifier l'identité de l'utilisateur lors de son entrée dans le Gymnase et de demander un document d'identification valide émis par le gouvernement pour confirmer l'identité de l'utilisateur.

PAIEMENT

L'utilisateur doit payer des frais établis et indiqués dans l'App. Le Gymnase doit accepter à l'utilisateur un ticket unique à prix réduit.

PORTAIL D'ADMINISTRATION PARTENAIRE

Au moment de signer le présent Accord, le Gymnase aura accès au portail d'administration partenaire fourni par Fitual. Le portail d'administration partenaire doit permettre au Gymnase d'accéder et de gérer les données relatives aux utilisateurs, y compris les tickets d'entrée, les informations sur les utilisateurs et les dates d'expiration. Le Gymnase sera responsable de la protection de la confidentialité et de la sécurité des données relatives à l'utilisateur obtenues par le portail d'administration partenaire et utilisera ces données uniquement dans le but de fournir des services de remise en forme aux utilisateurs premium de l'App.

FONCTIONNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES

L'App se réserve le droit de développer et de lancer des fonctionnalités supplémentaires avec le temps, ce qui peut améliorer l'expérience utilisateur et apporter des avantages pour le Gymnase. Le Gymnase a la possibilité de choisir de participer ou non à ces fonctionnalités. L'App doit informer le Gymnase avec un préavis de chaque nouvelle fonction et des coûts relatifs avant son lancement. Cependant, le Gymnase ne sera pas obligé d'utiliser ou de payer pour ces fonctionnalités supplémentaires si l'on n'a pas choisi de le faire.

CONFIDENTIALITÉ

Les parties conviennent de préserver la confidentialité de toutes les informations obtenues l'une de l'autre concernant le présent Accord et de ne divulguer aucune de ces informations à des tiers.

RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Fitual ne sera pas responsable en cas de tout dommage ou perte, y compris, entre autres, toute sorte de dommage ou perte direct, indirect, accidentel, spécial ou consécutif, suite ou lié à l'utilisation des installations du Gymnase par les utilisateurs premium de l'app. C'est le Gymnase qui sera responsable de toute sorte de dommage ou perte causé par l'utilisateur et indemniser et exonérer Fitual de toute responsabilité pour toute réclamation, dommage ou perte suite ou lié à l'utilisation des installations du Gymnase par l'utilisateur.

DURÉE ET CESSATION

Le présent Accord commence à être valable à compter de la Date d'Entrée en Vigueur et se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit résilié par l'une des parties par écrit à l'autre partie. À la résiliation du présent Accord, toutes les obligations et responsabilités des parties cesseront, sauf les obligations et responsabilités qui, par leur nature, continueront valables malgré la résiliation. Dans le cas de l'introduction des services ou fonctionnalités supplémentaires dans l'App, les parties conviennent qu'elles souhaitent utiliser ces fonctionnalités. Le Gymnase pourra exprimer le souhait d'utiliser, en particulier, les nouvelles fonctionnalités dans le cadre de ses activités actuelles. L'introduction de nouvelles fonctionnalités peut impliquer la nécessité d'accepter ou de mettre à jour les réglementations de l'App. L'absence de consentir à l'utilisation de la nouvelle fonctionnalité peut causer la résiliation de la coopération si cette fonctionnalité est inhérente aux fonctions essentielles de l'App.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le présent Accord sera régi et interprété conformément aux lois de la Pologne. Tout litige résultant du présent Accord ou y lié sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Pologne. Le présent Accord est conclu entre Fitual et le Gymnase, et aucun contenu de cet Accord ne crée de partenariat, d'entreprise joint-venture, d'agence ou de relation de travail entre les parties. Le présent Accord est un accord Business-to-Business (B2B) et aucune des parties ne sera responsable envers les consommateurs, clients ou utilisateurs finaux de l'autre partie.

ACCORD COMPLET

Le présent Accord constitue l'accord complet entre les parties et remplace tous les accords et consentements antérieurs, qu'ils soient écrits ou oraux, liés à l'objet du présent Accord.

AMENDEMENTS

Le présent accord peut être mis à jour de temps à autre. Le Gymnase sera informé électroniquement de la mise à jour de l'application à chaque fois. La poursuite de l'utilisation de l'application sera considérée comme une acceptation des conditions générales modifiées - avec effet dans les 30 jours suivant la réception.

HOMOLOGUES

Le présent Accord peut être exécuté en plusieurs exemplaires, chacun étant considéré comme un original, ensemble constituant l'unique et même document. Les deux parties confirment que le contrat a été accepté et signé par une personne habilitée à la représentation légale.

EN FOI DE QUOI, les parties ont exécuté le présent Accord à la Date d'Entrée en Vigueur.

CESSATION MOTIVÉE

Chaque partie peut résilier le présent Accord par écrit si l'autre partie viole une disposition importante de l'Accord et que cette violation reste non corrigée pendant une période de trente (30) jours après réception d'un avis écrit de l'autre partie. Les violations importantes constituent, entre autres, l'omission de vérifier l'identité des utilisateurs, l'utilisation abusive des données des utilisateurs ou toute autre infraction de la loi applicable.